

RAPPORTEUR : Michèle DUCLOY, Vice-Présidente de la Commission Développement Economique et Touristique

TITRE : Convention de partenariat avec Galilée dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire et le développement des services aux personnes

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2010, l'association Galilée accompagne les porteurs de projets de création d'activités de l'Economie Sociale et Solidaire dans le Pays du Calais par l'intermédiaire du SyMPaC.

Au cours de l'année 2017, 16 porteurs de projets ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé de la part de Galilée sur notre territoire : 9 ont été accueillis, 5 ont été accompagnés et 2 ont été suivis.

En 2018, Galilée entend poursuivre ses actions d'accueil, d'accompagnement et de suivi des porteurs de projets dans le Pays du Calais par le biais de plusieurs missions :

- renforcer la communication auprès des collectivités sous la forme d'une newsletter ;
- proposer aux collectivités rurales des temps d'échanges et de diagnostics sur les problématiques spécifiques rencontrées localement et l'opportunité de s'appuyer sur les initiatives de l'ESS pour y faire face ;
- assurer un accueil de proximité pour tous les porteurs de projets ;
- accueillir les porteurs d'idées quelle que soit leur nature et quel que soit le niveau de formalisation du projet.

Pour mener à bien ces différentes missions, Galilée sollicite un financement de 6 000 € du SyMPaC pour l'année 2018.

La politique régionale a évolué avec la mise en œuvre du dispositif Starter ESS. A travers ce dispositif, la Région souhaite encourager l'engagement des collectivités dans l'accompagnement et mieux préciser les missions des organismes d'accompagnement. L'appui de la Région aux missions d'accompagnement et de suivi passe désormais à 50 % du coût de la mission.

Il est ainsi proposé de renouveler le soutien financier du SyMPaC, avec pour une dépense totale estimée à 35 000 €, le plan de financement suivant :

RECETTES PREVISIONNELLES	
SyMPaC	6 000 €
CA Grand Calais Terres et Mers	5 000 €
Pôle Anima	3 000 €
FONJEP	2 000 €
DRDFE	1 500 €
Région Hauts-de-France	17 500 €
Total :	35 000 €

En conséquence, je vous propose Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- valider le budget prévisionnel comme base financière du projet ;
- engager la dépense de 6 000 € ;
- habiliter le président à signer la convention avec Galilée.

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le 24 octobre 2018
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPAC et ceux des EPCI le 23 octobre 2018

Le Président du SyMPaC,

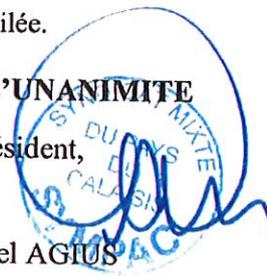
Emmanuel AGIUS



ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président,

Emmanuel AGIUS





COMITE SYNDICAL DU 12 OCTOBRE 2018

Le douze octobre de l'an deux mille dix-huit le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le vingt-six septembre deux mille dix-huit, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS.

Etaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS, Gérard CLAIS, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, Fabrice MARTIN, Philippe MIGNONET, Pascal PESTRE, Henri-Christian SEREDNICKI, Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Olivier MAJEWICZ, Daniel PIQUET, Guy VERMERSCH (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Bruno DEMILLY, François LE GALL, Ludovic LOQUET, Jean-Luc MAROT, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mme Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), MM. Guy ALLEMAND (pouvoir Mr VERON), Guy BEGUE, Gérard GREMAT (pouvoir Mme DUCLOY), Michel HAMY, René LOTTE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Béatrice BOULANGER, Nicole CHEVALIER, MM. Jean-André DELACRE, Yves ENGRAND, Frédéric MELCHIOR (pouvoir Mme MULOT FRISCOURT), Julien RENAULT, Patrick WAY (pouvoir Mr PIQUET) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM Marc MEDINE (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE, Pierre PREVOST (pouvoir Mr DEMILLY) (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

M. Pierre-Henri DUMONT (**Grand Calais Terres & Mers**) ;
M. Fabrice PONTHEU (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).